

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ARC TENUE LE 13 SEPTEMBRE 2000,  
À 8H00, AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

**Étaient présents :** Serge Lachance  
Sylvie Pelletier  
Jocelyne Roberge  
Pierre Bédard  
Maurice Labrecque  
Carole Paré

**Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :**

**1. MOT DE BIENVENUE**

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 SEPTEMBRE 2000**

Proposé par Carole Paré  
Secondé par Sylvie Pelletier

**3. ACCEPTATION DES COMPTES RENDUS DU 21 MARS 2000**

Proposé par Pierre Bédard  
Secondé par Jocelyne Roberge

#### 4. SUIVI DU COMPTE RENDU DU 8 JUILLETS 2000

##### ↳ Devenir propriétaire

Serge, Jocelyne et Nicolas sont allés à une réunion du conseil de la Ville de St-Ubalde. La municipalité demande qu'une lettre, concernant l'achat des terrains, leur soit envoyée sur laquelle figurera les signatures de tous les propriétaires du Lac Carillon.

Serge mentionne qu'il y a une association qui représente les résidents.

##### ↳ Bateau à essence

Carole a déposé une plainte à la Sûreté du Québec « #269000728003 ». La Sûreté a confirmé que la municipalité de St-Ubalde n'a pas transféré leurs droits concernant la gestion de l'application de la loi. Donc, c'est à la municipalité de prendre des procédures envers le contrevenant. On est en droit d'exiger que la municipalité de St-Ubalde et de faire respecter la loi.

Carole va préparer un projet de lettre que nous soumettrons à Nicolas Sapp pour l'envoyer ensuite à la municipalité de St-Ubalde pour exiger que celle-ci fasse respecter ses lois ou encore qu'elle fasse le transfert des pouvoirs afin que ce soit la Sûreté du Québec qui prenne le dossier en mains.

Adopté à l'unanimité.

#### 5. TRÉSORERIE ET DÉPENSES

##### ↳ Bilan au 31-07-2000

Le solde à la Caisse populaire de St-Ubalde au 31-07-2000, était de 993.05 \$.

##### ↳ Dépenses

Il n'y a eu aucune dépense inscrite.

##### ↳ Vérification des livres

Les livres n'ont pas encore été vérifiés par M. Lupien. Maurice communiquera avec monsieur Lupien pour savoir si celui-ci est toujours d'accord pour vérifier les livres.

## 6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

### ⇒ Élection municipale

Il y aura élection municipale le 5 novembre prochain.

## 7. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 OCTOBRE 2000

### ⇒ Ordre du jour du 7 octobre 2000

Serge fait la lecture de l'ordre du jour de la prochaine réunion qui aura lieu le samedi 7 octobre 2000.

### ⇒ Élection

- Serge Lachance ne se représente pas ;
- Carole Paré ne se représente pas ;
- Maurice Labrecque ne se représente pas ;
- Pierre Bédard ne se représente pas ;
- Jocelyne Roberge reste encore pour 1 an ;
- Sylvie Pelletier reste encore pour 1 an.

Donc il y a 4 postes à combler lors de la prochaine réunion générale de l'Association des résidents du Lac Carillon.

## 8. L'ÉCHO DU CARILLON

### ⇒ Prochaine parution


Prochaine parution après l'assemblée générale, nous n'avons rien à communiquer présentement.

## 9. AUTRES SUJETS

Aucun item à ce point.

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Serge Lachance propose la levée de l'assemblée, laquelle s'effectue à 21 h 30.



Sylvie Pelletier, Secrétaire